

DIRECTION DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le programme décennal de dragage d'entretien de la halte
nautique de Saint-Michel-de-Bellechasse
sur le territoire de la Municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse
par la Société de développement de l'Anse Saint-Michel inc.**

Dossier 3211-02-243

Le 7 janvier 2009

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction des évaluations environnementales a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le programme décennal de dragage d'entretien de la halte nautique de Saint-Michel-de-Bellechasse par la Société de développement de l'Anse Saint-Michel inc. répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, la liste des organismes consultés, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et, finalement, la recommandation au ministre.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

| Date | Événement |
|------------|---|
| 2007-02-02 | Réception de l'avis de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs |
| 2007-02-07 | Envoi de la directive finale à l'initiateur de projet |
| 2007-10-09 | Réception de l'étude d'impact |
| 2007-10-15 | Début de la consultation intra et inter ministérielle sur la recevabilité de l'étude d'impact |
| 2007-12-21 | Transmission du document de questions et commentaires (QC) à l'initiateur de projet |
| 2008-07-02 | Réception de l'addenda n° 1 (réponses à la première série de QC) |
| 2008-07-09 | Début de la consultation intra et inter ministérielle sur les réponses de l'initiateur |
| 2008-08-12 | Envoi d'une lettre à l'initiateur demandant des informations complémentaires (QC2) |
| 2008-09-24 | Réception des réponses de l'initiateur aux QC2 |
| 2008-09-29 | Consultation ciblée du MRNF et de la DR du MDDEP sur les réponses aux QC2 et information des autres ministères et organismes consultés précédemment |
| 2008-10-15 | Envoi d'une 2 ^e lettre (QC3) à l'initiateur demandant des informations complémentaires |
| 2008-11-06 | Réception des réponses de l'initiateur aux QC3 |
| 2008-11-20 | Consultation ciblée du MRNF sur les réponses aux QC3 et informations des autres ministères et organismes consultés précédemment |

2. DESCRIPTION DU PROJET

Depuis 1991, soit l'année où la halte nautique de Saint-Michel-de-Bellechasse a été agrandie, quatre opérations de dragage ont été effectuées. Lors du premier dragage qui a été réalisé en 1997, un volume de 6 210 m³ de sédiments fut dragué mécaniquement sur une superficie de 4 700 m². À partir de ces informations, l'initiateur de projet a estimé le taux de sédimentation dans le chenal d'accès et le bassin de la halte nautique à 22 cm par année. Dans le but de maintenir la halte nautique fonctionnelle, la Société de développement de l'Anse Saint-Michel (S.D.A.S.M.I.) désire maintenant y effectuer des dragages d'entretien récurrents. L'initiateur estime que les volumes à draguer sont de l'ordre de 3000 à 5000 m³ sur une superficie totale d'environ 17 410 m².

La variante de réalisation du projet retenue par l'initiateur consiste à draguer annuellement certains secteurs du bassin et du chenal d'accès de la halte nautique de façon à maintenir des conditions de navigation sécuritaires en tout temps. Les profondeurs visées sont les profondeurs d'origine du bassin et du chenal d'accès, soit 2 m dans la moitié sud du bassin, 3 m dans sa moitié nord et 2,5 m le long du chenal. L'équipement retenu est une drague mécanique mise au point par la S.D.A.S.M.I. pour les usages personnels de la halte nautique. Elle a été conçue de façon à pouvoir être opérée sans nuire aux activités nautiques de la marina. Les sédiments dragués seront déposés à un site de rejet en eau libre localisé à environ 500 m de l'entrée du bassin de la halte nautique.

L'initiateur du projet désire obtenir les autorisations nécessaires pour effectuer des dragages d'entretien sur une période de 10 ans.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par le Service des projets en milieu hydrique de la Direction des évaluations environnementales en collaboration avec les unités administratives concernées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, les ministères et les organismes suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches;
- la Direction du suivi de l'état de l'environnement;
- le Centre d'expertise hydrique du Québec;
- la Direction du Développement durable, du patrimoine écologique et des parcs;
- le ministère des Affaires municipales et des Régions;
- le ministère du Développement économique, Innovation et Exportation;
- le ministère des Ressources naturelles et de la Faune – Faune Québec;
- le Secrétariat aux affaires autochtones;
- le ministère de la Sécurité publique – Direction régionale de la sécurité civile de la Capitale-Nationale, de Chaudière-Appalaches et du Nunavik;
- Environnement Canada;
- Pêches et Océans Canada – Gestion habitat du poisson;
- Transports Canada – Protection des eaux navigables.


L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'ANSE SAINT-MICHEL INC. (S.D.A.S.M.I.). *Dragage d'entretien de la halte nautique de Saint-Michel-de-Bellechasse – Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs – Rapport principal*, préparé par Roche ltée, Groupe-Conseil, octobre 2007, 101 pages et 4 annexes;
- SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'ANSE SAINT-MICHEL INC. (S.D.A.S.M.I.). *Programme décennal de dragage d'entretien de la halte nautique de Saint-Michel-de-Bellechasse – Réponse aux questions et commentaires*, préparé par Roche ltée, Groupe-Conseil, octobre 2007, 120 pages, 13 annexes et 1 carte;
- Lettre de Mme Jacqueline Roy, de Roche ltée, à M. Gilles Brunet, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, datée du 3 septembre 2008, concernant des informations complémentaires à l'étude d'impact qui étaient demandées dans la deuxième série de questions et commentaires, 2 pages et 1 carte;
- Lettre de M. Claude Vézina, de Roche ltée, à M. Gilles Brunet, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, datée du 24 septembre 2008, concernant des informations complémentaires à l'étude d'impact qui étaient demandées dans la deuxième série de questions et commentaires, 1 page et 1 pièce jointe;
- Lettre de M. Claude Vézina, de Roche ltée, à M. Gilles Brunet, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, datée du 6 novembre 2008, concernant des informations complémentaires à l'étude d'impact qui étaient demandées dans la troisième série de questions et commentaires, 3 pages et 2 pièces jointes.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et organismes démontre que l'étude d'impact, incluant le document complémentaire, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée du 7 février 2007.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.



Mélissa Gagnon, biologiste, M. Sc. Eau
Chargée de projet
Service des projets en milieu hydrique